

Les Déchets Diffus Spécifiques



Pensez à votre santé et à l'environnement

Les DDS, les déchets spécifiques ne vont pas à la poubelle, ni dans la nature, ils doivent être apportés systématiquement en déchèterie. Depuis 2013, ECODDS est l'éco-organisme auquel adhère le SICTOM pour la gestion spécifique de ces déchets.

LES DDS (DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES), C'EST QUOI ?

Ce sont des produits que vous utilisez en moyenne 2 à 3 fois par an, souvent issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Il se présente sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse.

POURQUOI LES DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?



Les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé et être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères.

Les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé et être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères.

VIDES OU PLEIN ET IDENTIFIÉ

- Qu'ils soient vides, souillés, avec un reste de contenu ou pleins, vos déchets chimiques doivent être déposés en déchèterie. Veillez, par ailleurs, à bien visser les bouchons pour éviter tout écoulement.
- S'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine (par exemple, si vous avez vidé du *Whitespirit* dans une bouteille d'eau), il est important d'identifier vos produits en collant une étiquette sur leur emballage.



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- Toujours demander au gardien de déchèterie où doivent être déposés vos produits.
- Déposer vos produits dans la zone prévue à cet effet.
- Les produits professionnels, agricoles, radioactifs, explosifs et les bouteilles de gaz sont interdits.

Quelques chiffres...

Tous ces déchets récupérés sur la zone du SICTOM représentent :

2015 : 88 tonnes.

2016 : 71 tonnes.

MÉMO TRI DDS

Quels déchets déposer en déchèterie ?

Chauffage, cheminée, barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide-rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Bricolage & Décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

Conservez ce mémo tri DDS, il vous rendra service !